

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-84 du 10 mars 1983

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie, des Mines et
de l'Energie, de l'Intérim du Camarade
Zul - Kifl SALAMI, Ministre du Plan
de la Statistique et de l'Analyse Eco-
nomique pour compter du 9 Mars 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la
loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée ;

VU LE Décret n° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 83-77 du 5/3/1983 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO,
Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolution-
naire, de l'intérim du Président de la République pour compter du
6 Mars 1983.

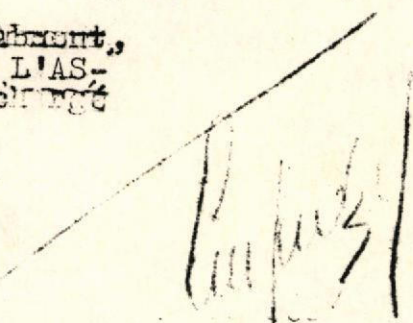
D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 9 mars 1983, le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie des Mines et de l'Energie est chargé
de l'intérim du Ministre du Plan de la Statistique et de l'Analyse
Economique pendant l'absence du Camarade Zul-Kifl SALAMI.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 10 mars 1983

POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent,
LE PRESIDENT DU COMITE PERMANENT DE L'AS-
SEMBLEE NATIONALE REVOLUTIONNAIRE, chargé
de l'intérim.


Romain VILON-GUEZO

Ampliation : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 CPC 2 SPD 2 PPC 2 MPSAE
MIME 6 autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-
ONEPI-GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-